

Passage du Tour de France

Nogent-le-Rotrou accueille le passage du Tour de France le 13 juillet prochain. Les coureurs arriveront tout droit de Fougères, pour une arrivée d'étape prévue à Chartres.

Les cyclistes en provenance de Berd'huis emprunteront l'itinéraire suivant : route d'Alençon, rue des Terres Fortes, avenue du Général Leclerc, rue St Hilaire, rue Vilette Gâté, rue de Sully et l'avenue de l'Europe (plan au dos + horaires de passages).

Circulation et stationnement modifiés.

Afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes, la circulation et le stationnement seront modifiés tout au long du parcours indiqué ci-dessus.

Le 12 juillet 2018 : le stationnement sera interdit à tous les véhicules côtés pair et impair à partir de 20h00 et jusqu'au 13 juillet 2018, 13h00.

Le 13 juillet 2018 : la circulation et le stationnement seront interdits dans les 2 sens en agglomération de 12h00 à 17h00. De ce fait, la place St Pol sera inaccessible à tout véhicule pendant ce créneau horaire.

Itinéraire de déviation mis en place afin de permettre aux personnes arrivant en gare de reprendre leur véhicule pour sortir du quartier de la gare (cf plan au dos).



Commerçants, artisans, professionnels : merci de prendre vos dispositions afin d'organiser vos livraisons le **13 juillet 2018, avant 12h00.**



Attention : toute infraction pour stationnement gênant fera l'objet d'une mise en fourrière sans préavis à partir du 12 juillet 2018, 20h00 jusqu'au 13 juillet 2018, 17h00.

L'arrêté municipal est consultable dans son intégralité sur le site internet www.ville-nogent-le-rotrou.fr ou sur le panneau d'affichage de la Mairie.



Parcours général des coureurs



Horaires : Caravane : à partir de 14h / Arrivée des cyclistes à partir de 15h50

Déviation pour les conducteurs qui stationnent à la gare

